19 mars 2009

Motion de plusieurs conseillers généraux

Personnel de la Commune de La Tène : Quelle politique de formation ?

Le conseil communal est invité à étudier et à définir sa politique en matière de places d'apprentissage et de formation professionnelle en général, au sein de tous les services de la commune. La politique qu'il compte appliquer en matière de formation continue pourrait également être abordée dans son rapport.

Motion déposée par : *Eric Flury, Jérôme Amez-Droz*

Cosignataires :

Maurice Binggeli		*Nicolas Krügel*	
Richard Bischof			
Marc Borel			
Jean-Vincent Bourquin		*Jean-Jacques Masson*	
Vincent Breguet		*Marie-Claire Nussbaum*	
Jean-Luc BULLIARD		*Malizia Penaloza Lopez*	
Jean Pierre Buri		Sabine Penaloza	
Julien Calame		*Pascal Perret*	
Adriano Crameri		*Silvia Praz*	
Joao De Almeida		*Emmanuel Rieder*	
Malik DUBOIS		*Jean-Dominique Roethlisberger*	
		Jean-Paul Ros	
Sylvie Fassbind-Ducommun		*Cornelia Schmid*	
Nathalie Fellrath		*Laurent Siliprandi*	
Alain Fridez		*Ted Smith*	
		Giuseppe Togni	
Gérard Gremaud		*José Torrecillas*	
		Pascal Vaucher	
Aline Humbert		*Roland Walter*	
Daniel Jolidon		Jürg Wunderlin	
Martin Engler		*C. Haemmerli	

Développement :

A plusieurs reprises, dans un proche passé, la commune de Marin-Epagnier a activement participé à la formation professionnelle de jeunes personnes, soit en signant des contrats d'apprentissage duals, soit en accueillant en stage terminal des étudiants de différentes voies d'études et formations commerciales.
Il est ainsi réjouissant de constater que cette ancienne commune ne s'est pas inscrite dans la liste des "seuls consommateurs de personnel formé" mais a assumé ses responsabilités face au processus de formation professionnelle, étant entendu que la majeure partie des employés de notre commune sont au bénéfice d'une formation professionnelle. Elle a surtout, par cette active participation, permis à plusieurs jeunes d'obtenir le précieux sésame qui leur ouvrait la porte d'une activité professionnelle porteuse de satisfaction et permettant éventuellement l'accès à d'autres formations ou d'écoles supérieures.

Nous souhaitons que cette étude élabore la liste des différents métiers entrant en ligne de compte pour une éventuelle place de formation. En effet, outres les formations liées au commerce et à l'administration, il y a tous les métiers techniques pour lesquels des compétences formatives sont à disposition au sein de nos services communaux. Nous pensons en particulier à cette nouvelle formation duale menant à un CFC d'agent d'exploitation, pour laquelle les communes semblent être de loin les mieux armées pour prendre en charge des apprentis. Ce sont d'ailleurs aussi les communes qui deviendront les plus friandes à l'engagement de tels professionnels.

Les initiateurs de cette motion souhaitent incontestablement que la commune de La Tène poursuive sa collaboration dans l'effort de formation professionnelle, labeur dans lequel s'engagent déjà nombre d'entités de la collectivité et nombre d'entreprises privées. Ils souhaitent également que l'engagement d'apprentis et de stagiaires ne se fasse pas au cas par cas, mais qu'il réponde à une réelle stratégie de formation, applicable à long terme et tenant compte des impératifs budgétaires de notre commune ainsi que des besoins nécessaires en formateurs qualifiés. Ils verraient également d'un bon œil que la politique de formation de notre commune tienne compte des éventuels besoins conjoncturels en matière de places d'apprentissage ou de stage. L'effort de formation pourrait ainsi être relâché quand le nombre de places disponibles dans la région répond largement à la demande, tandis que l'on augmenterait le nombre d'apprentis et/ou d'étudiants si une pénurie de places venait à s'installer.

Pour rappel, il est de notoriété que la formation professionnelle exige un engagement certain de la part des responsables mais que, moyennant un bon choix de candidats, les employeurs trouvent un rapide retour sur investissement. Il faut également savoir que l'accueil de personnes en formation ainsi que l'offre de formation continue pour le personnel engagé assure l'accommodement aux nouvelles techniques de travail et l'apport régulier des nouvelles technologies.

1 0 MARS 2010
adm. TB
☐ suspens
☒ transmis à CG/CC
☐ à répondre
☐ Accord CG
☐ à classer